

Le Groupe de travail sur la micro-assurance du CGAP, désormais connu sous le nom de Microinsurance Network, regroupe des représentants de bailleurs, d'agences multilatérales, d'ONG, de compagnies d'assurance privées et d'autres parties intéressées ; il a été créé en 2001 afin de promouvoir le développement de services d'assurances destinés aux populations pauvres au travers d'une meilleure coordination entre les différents intervenants et l'échange d'information. Le Microinsurance Network s'articule autour de groupes de travail. Il publie cette lettre afin de faire connaître les initiatives de micro-assurance et les activités menées par ses groupes de travail.

Personnes de contact des groupes de travail ► Impact : ralf@mia.org.in ► Réglementation, Supervision et Politiques : brigitte.klein@gtz.de ► Indicateurs de performance : denis@garandnet.net et johnwipf@yahoo.com ► Assurance santé : schmitt-diabate@ilo.org ► Assurance agricole : jroth@leapfroginvest.com ► Renforcement des capacités : gramm25652@aol.com ► Technologie : fxavierh@gmail.com ► Distribution : brandon.mathews@zurich.com et aaron.oxley@microinsuranceagency.com

Pour vous abonner aux versions française, anglaise ou espagnole de cette lettre, veuillez adresser un courriel à insurance@microfinance.lu
Pour télécharger les numéros précédents, voyez www.microinsurancenet.org

Concept

LA MICRO-ASSURANCE : UN INSTRUMENT AU POTENTIEL IMMENSE

La micro-assurance offre une protection contre les risques naturels aux ménages pauvres des pays en développement et émergents. L'importance grandissante de cette question a pu se mesurer à l'intérêt suscité par la quatrième conférence internationale de la micro-assurance, tenue au mois de novembre 2008 en Colombie, un événement co-organisé par le Microinsurance Network (anciennement Groupe de travail de la micro-assurance du CGAP) et la Fondation Munich Re, avec le soutien de Fasesolda, FIDES et de Superintendencia Financiera de Colombia.

Quelque 450 experts et praticiens en provenance d'une cinquantaine de pays se sont retrouvés à Cartagène pour la première conférence internationale de ce type en Amérique latine. Par rapport à la 3ème édition, on a noté une hausse de 50% du nombre de participants, venus débattre des dernières évolutions et tendances et formuler des solutions appropriées. La conférence a essentiellement abordé les questions de réglementation, de formation, les solutions techniques et les canaux de vente innovants. Les représentants des compagnies d'assurance et des prestataires de services financiers formaient le gros du contingent, soit près de deux tiers des participants – preuve que cela fait belle lurette que la micro-assurance n'apparaît plus uniquement comme une arme de lutte contre la pauvreté mais aussi comme

un instrument économique aux yeux de l'industrie de l'assurance. Le groupe-cible potentiel est immense : rien qu'en Amérique centrale et du Sud, le niveau le plus bas de la pyramide des revenus représente 350 millions de personnes.

Dans son allocution d'ouverture, Álvaro Uribe, Président de la Colombie, a formé le vœu que la popularité de la micro-assurance ne cesse de grandir. « Nous devons faire connaître ce concept aux franges les plus pauvres de la population et souligner qu'il apporte la solution idéale à la gestion des risques personnels, qu'il s'agisse des problèmes de santé, des moments financièrement difficiles ou des catastrophes naturelles », a expliqué M. Uribe. Plutôt que d'aller voir des prêteurs sur gages ou des usuriers, les gens devraient se tourner vers les produits d'assurance, a-t-il ajouté. Et d'insister sur le fait que la micro-assurance n'était pas de la charité. « La micro-assurance vient du fond du cœur, mais c'est du business, pas des prospectus. » Même les personnes à faible revenu sont ravies de saisir des opportunités commerciales, a-t-il poursuivi.

On dit de la Colombie qu'elle est l'un des plus importants marchés latino-américains de micro-assurance. Les premiers produits de micro-assurance y ont été introduits voici cinq ans. Aujourd'hui, la couverture offerte par 11 compagnies va de l'assurance-vie aux conventions-obèques en passant par les accidents personnels. Les polices afférentes à la propriété sont en cours d'élaboration pour répondre à une demande croissante. D'après les experts, le succès de la micro-assurance en Colombie serait dû à une étroite collaboration entre les assureurs et les autorités.

Leçons apprises et recommandations à l'attention des bailleurs	2
Expérience en situation d'après-crise	3
En bref	4
Nouvelles des groupes de travail	5
Microinsurance Network	6

Le Microinsurance Network (anciennement Groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance) a examiné les effets de la réglementation sur le déploiement de la micro-assurance à partir d'études menées en Ouganda, en Colombie, en Inde, aux Philippines et en Afrique du Sud. Ces études ont montré que le groupe-cible de la micro-assurance se situait principalement dans le secteur informel, qui n'est souvent pas réglementé : il représente 20% de la population en Inde ; en Colombie, il dépasse même les 50%. À cette difficulté s'en ajoute une autre : cette partie de la population n'a pas le niveau d'éducation nécessaire et n'appréhende pas le mode de fonctionnement de l'assurance.

Pour résoudre ce problème, les pouvoirs publics ont développé diverses stratégies, qui vont d'une réglementation légère, basée sur une coopération entre les assureurs, le gouvernement et le monde de la microfinance (Colombie), à l'obligation faite par l'État au secteur privé d'offrir des services de micro-assurance (Inde). Roberto Junguito, Président de la Fasesolda, l'association colombienne de l'assurance, s'est prononcé en faveur du modèle colombien tout en

Bloquez cette date!!!

La 5^{ème} Conférence internationale de la micro-assurance se tiendra du 3 au 5 novembre 2009 à Dakar, au Sénégal. Visitez le site : www.microinsuranceconference2009.org

insistant sur la nécessité de nouvelles règles. « Même sans intervention, le secteur privé travaille d'arrache-pied à l'élaboration de solutions sur mesures et à un prix abordable pour répondre à la demande croissante », a-t-il expliqué. Et d'en conclure que ce fait à lui seul garantissait le maintien de la croissance dans ce secteur.

D'autres experts se sont joints à Junguito durant la conférence pour préconiser un déploiement de la micro-assurance par l'incitation plutôt que par l'obligation. Il importe dans cet esprit de muer l'assurance informelle en formes d'assurance plus formalisées (traditionnelles) et de soutenir, par exemple, les solutions coopératives pour protéger tout particulièrement les droits des plus faibles.

Bien que les paramètres et les produits soient en place, reste malgré tout l'obstacle d'une population qui ne comprend ni le mode de fonctionnement ni les avantages de l'assurance. Il ressort d'une étude menée auprès de 550 ménages colombiens que le manque d'intérêt et le manque de compréhension figurent parmi les principales raisons pour lesquelles ils ne souscrivent aucune assurance. La raison la plus souvent invoquée, celle du « manque d'argent », doit toutefois être relativisée, si l'on songe que les habitants des régions colombiennes aux revenus les plus faibles dépensent à peu près autant en assurance qu'à la loterie. Or rapporté sur une période de 30 ans, le risque de mortalité est 50 fois élevé

que celui de gagner à la loterie. Cet exemple montre combien un travail de pédagogie reste nécessaire.

Craig Churchill, membre de l'Organisation internationale du travail (OIT) et président du Microinsurance Network qui organisait la conférence, a déclaré : « La micro-assurance n'est qu'un moyen parmi d'autres d'aider les pauvres. Nous avons déjà accompli pas mal de choses. Le temps est venu pour les assureurs commerciaux d'aller au-delà de simples produits comme l'assurance-crédit, de développer des solutions plus spécialisées et de les mettre sur le marché. »

L'importance des frais fixes par rapport aux primes demeure un des principaux écueils à surmonter. Les canaux de distribution peuvent néanmoins contribuer de manière innovante à la prospection de nouveaux groupes de clients et à la réduction des coûts : c'est l'exemple donné par l'assureur Mapfre, qui coopère avec le fournisseur d'électricité Condensa en Colombie. Grâce à cette alliance, plus de 300 000 familles, appartenant pour 90% d'entre elles aux tranches de revenus les plus basses, paient leurs primes d'assurance via leurs factures d'électricité.

Les solutions informatiques offrent des possibilités d'amélioration de l'efficacité qui n'ont pas encore été totalement exploitées ; l'introduction de ces solutions requiert toutefois des efforts et des investissements

importants. La moitié environ des prestataires de micro-assurance auprès desquels le Microinsurance Network a mené son enquête développent eux-mêmes leurs logiciels. 10% seulement se procurent des programmes auprès de fournisseurs tierce partie. Les solutions techniques envisageables avec la carte à puce n'ont pas été pleinement exploitées non plus. Cela dit, le recours aux nouvelles technologies doit être envisagé avec circonspection car les décisions en la matière ont des effets à long terme et exigent l'optimisation des processus internes pour donner toute leur mesure.

La conférence de Cartagène a montré que l'industrie de l'assurance s'engageait de plus en plus dans la filière de la micro-assurance, surtout en Amérique latine. Les problèmes restent cependant nombreux, les coûts et l'adaptation des produits aux besoins figurant parmi les questions essentielles. On ne dispose pas de suffisamment de données pour quantifier la valeur ajoutée de chaque solution d'assurance pour les pauvres.

Ces problèmes seront examinés non seulement par le Microinsurance Network mais aussi par la prochaine Conférence internationale de la micro-assurance, qui se tiendra du 3 au 5 novembre 2009 à Dakar, au Sénégal.

Source-www.munichre-foundation.org/StiftungsWebsite/Projects/Microinsurance

Concept

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES BAILLEURS QUI SOUTIENNENT LA MICRO-ASSURANCE

Le présent article résume une récente note publiée par USAID et le Microinsurance Network à ce sujet. Cette note reprend des lignes directrices opérationnelles à l'attention des bailleurs qui veulent élaborer une feuille de route pour s'engager ou accentuer leur engagement dans ce secteur. Elle reconnaît que les approches du secteur de la micro-assurance varient d'un bailleur à l'autre - certains suivant une démarche plus pragmatique que d'autres - et propose donc un vaste cadre applicable suivant les besoins. Parmi les bailleurs figurent les agences bi- et multilatérales, les banques de développement régionales, les institutions de financement du développement, les investisseurs sociaux et les fondations.

Au niveau du client , il y a trop souvent malentendu ou simplification de la demande.	Les bailleurs doivent collecter des informations sur les clients potentiels de manière à mieux appréhender leurs véritables besoins et à concevoir des produits adaptés. Par ailleurs, les bailleurs doivent également veiller à informer leurs clients des avantages de l'assurance.
Au niveau micro, ou du détaillant , le marché reste sous-développé.	Les bailleurs peuvent contribuer à la mise à niveau des capacités de prestataires compétents et à la mise en place de canaux de distribution alternatifs.
Au niveau méso, ou de l'infrastructure commerciale , trop peu d'informations de qualité et d'assistance technique sont disponibles.	Les bailleurs peuvent contribuer à une plus grande transparence du secteur et à un meilleur accès aux systèmes de réassurance.
Au niveau macro, ou politique , la micro-assurance est souvent mal comprise.	es bailleurs devraient renforcer les capacités des organismes de réglementation et des stratégies politiques et plaider pour des marchés ouverts à tous et des cadres juridiques appropriés.

Les bailleurs devraient...

- Veiller à ce que tous les programmes de micro-assurance aient une bonne valeur économique et une bonne valeur pour le client. Avoir une bonne valeur pour le client, cela veut dire proposer un produit qui réponde au besoin du client et qui soit d'un prix abordable. Avoir une bonne valeur économique, cela veut dire restituer la plus grande partie possible des primes aux clients tout en préservant la viabilité et un bon niveau de service du modèle d'assurance.
- Mener à bien une étude de marché appropriée et une diligence institutionnelle raisonnable avant de financer un programme de micro-assurance.
- Veiller à ce que la structure organisationnelle du prestataire de micro-assurance qui bénéficie du soutien d'un bailleur soit gérée et contrôlée comme s'il s'agissait d'une entreprise déjà viable en soi, ou en passe de l'être, qu'elle fonctionne réellement, ait un véritable contrôle des sinistres, et qu'elle dispose de saines politiques financières et de gestions de risques.
- Conditionner leur appui aux prestataires de micro-assurance à un reporting transparent et à un référentiel prédéfini pour assurer la pérennité et veiller à ce que les clients y trouvent une réelle valeur.
- Mesurer l'efficacité de la prestation de services, y compris au niveau de la commercialisation, de la distribution, et du recours des consommateurs pour veiller à ce que les clients comprennent le produit et puissent faire un choix éclairé.
- Prendre en charge le coût de l'étude d'impact de la micro-assurance sur le statut socio-économique et le comportement de gestion des risques du client.
- Envisager la micro-assurance sur le long terme, en assortissant la planification de leurs interventions de stratégies de sortie claires et définies dans le temps.
- Se coordonner avec les autres bailleurs, les stratégies politiques, les organismes de contrôle et de réglementation, les institutions publiques et le secteur privé pour tirer parti des avantages comparatifs de chacun et créer un marché de la micro-assurance ouvert à tous.

Les bailleurs ne devraient pas...

- Subventionner directement les primes ou les indemnisations des sinistres. Dès que ces subventions cesseraient, les programmes ne seraient plus viables et on pourrait avoir des réactions brutales de la part des consommateurs. (L'exception étant le cas où ces subventions ciblent certaines risques et groupes vulnérables).
- Subventionner ce que le secteur privé serait prêt à faire de lui-même.
- Encourager une institution ou un canal de distribution à prendre des risques d'assurance qu'il ne peut gérer. L'assurance est une activité spécialisée et à haut risque.
- Faire du plaidoyer au niveau macro sauf à ce que le bailleur ait les compétences techniques nécessaires, une présence sur le terrain, une forte capacité d'influence et la confiance des gouvernements.

Une poignée de bailleurs ont été à l'avant-garde de la micro-assurance, veillant à mettre en œuvre des programmes, à consigner les enseignements et à élaborer des outils pour accroître l'efficacité de leur engagement. Bien que les bailleurs ne soient pas forcément à l'origine de l'augmentation de l'accès aux services d'assurance, leur rôle ne saurait être sous-estimé. Plus les bailleurs s'impliqueront, plus ils pourront participer à l'enrichissement de connaissances, au renforcement des capacités des divers intervenants de la chaîne d'approvisionnement de la micro-assurance, servir d'intermédiaires et d'avocats neutres et fixer un agenda politique favorable aux pauvres.

Lorsqu'ils conçoivent leurs interventions, les bailleurs doivent envisager le marché de l'assurance dans son ensemble, tout en se préoccupant avant tout des besoins de leur clientèle. Cette note analyse le marché de la micro-assurance au niveau du client et aux niveaux micro, méso et macro. Elle décrit 1) la façon dont les bailleurs ont soutenu la micro-assurance à ce jour, et 2) la façon dont ils peuvent accroître leur efficacité. Elle se termine par les leçons apprises et quelques recommandations.

Enfin, il n'y aura d'appui efficace de la part des bailleurs qu'à condition qu'ils évaluent leurs propres capacités internes et avantages comparatifs avant de décider s'ils soutiennent ou non la micro-assurance et si oui, selon quelles modalités.

Source : Chandani, Taara, 2008: *Lessons and Recommendations for Donors Supporting Microinsurance*. USAID/Microinsurance Network, www.microinsurance-network.org

Etude de cas

CIC KENYA : UNE EXPÉRIENCE EN SITUATION D'APRÈS-CRISE

La société Cooperative Insurance Company (CIC) Kenya est détenue à 100% par le mouvement coopératif kenyan. Créée en 1978, elle se classe 7ème sur 43 compagnies d'assurance en termes de part de marché. Elle est leader du marché en assurance-vie de groupe et une des pionnières dans le développement de la micro-assurance au Kenya. C'est également une des rares sociétés d'assurance coopérative qui ait survécu dans ce pays.

Grâce à ses relations étroites avec le mouvement coopératif, CIC Kenya a su développer des produits d'assurance et

des structures commerciales adaptés aux coopératives et appliquer ce savoir-faire et cette expérience au micro-financement des petites et micro-entreprises.

Le mois de décembre 2007 a été marqué par le chaos et des manifestations dans tout le pays, suite à des élections truquées. Le litige opposant les candidats à l'élection présidentielle a provoqué un chaos généralisé et sans précédent dans le pays, et entraîné un ralentissement de toute l'économie au premier trimestre 2008. La violence qui a suivi les élections a occasionné la destruction de biens

privés et des pertes humaines qui ont eu des répercussions fâcheuses pour les compagnies d'assurance. Figure de proue du secteur de la microfinance, CIC Kenya a beaucoup souffert car la plupart des victimes étaient des petits ou micro-entrepreneurs qui étaient clients de départements de microcrédit de la Banque coopérative, de sociétés coopératives d'épargne et de crédit et d'autres institutions de microfinance.

Les insurrections de nature politique et les pertes qui en découlent étant spécifiquement exclues de tous les contrats d'assurance, les assurés kenyans se sont retrouvés en

fâcheuse posture après le chaos consécutif aux élections de décembre 2007. Leurs demandes d'indemnisation étaient non seulement inéligibles, mais aussi d'une nature catastrophique vu l'ampleur des violences.

CIC Kenya étant une compagnie autochtone entièrement détenue par le mouvement coopératif et l'assureur de prédilection de la filière microfinance, elle a décidé d'honorer toutes les demandes d'indemnisation liées à la période post électorale, dans la mesure où les sinistres affectaient essentiellement des ménages à faible revenus assurés par le mouvement coopératif et de petites entreprises assurées au titre d'un dispositif unique de micro-assurance. Elle a ainsi démontré son attachement aux valeurs coopératives.

Le montant total des sinistres adressés à CIC Kenya s'est élevé à 81 794 675 Ksh (1 049 322,32 USD), soit 78 677 230 Ksh (1 009 329,44 USD) au titre d'assurances générales et 3 117 445 Ksh (39 992,34 USD) au titre d'assurances-vie.

Ayant pris l'initiative courageuse et sans précédent d'indemniser ces sinistres, CIC Kenya a dû faire face à d'immenses défis compte tenu de la nature desdits sinistres. Elle a néanmoins voulu appliquer son slogan « nous tenons parole » pour traiter tous les dossiers :

- S'agissant des demandes d'indemnisation au titre d'assurance-vie, les dossiers complets ont été traités pour un montant total de 2 032 790 Ksh (26 000 USD), et 1 084 655 Ksh (14 000 USD) ont été provisionnés dans l'attente des pièces manquantes.

Division	Assurés	Sinistres indemnisés / provisionnés	
		KsH	USD*
Assurances générales - (Incendie, Pillage, Habitation, Auto, etc.)	Institutions	67 239 366,00	862 596,10
	Particuliers	11 437 864,00	146 733,34
Vie (Épargne et prêts)	Institutions (sociétés coopératives d'épargne et de crédit, IMF, banques couvrant des créditeurs)	3 117 445,00	39 992,88
Total		81 794 675,00	1 049 322,32

* 1 USD = Ksh 77,95

- S'agissant des demandes d'indemnisation au titre d'assurances générales, les dossiers complets ont été traités pour un montant total de 59 103 002 Ksh (758 216,85 USD) et 19 574 228 Ksh (251 112,61 USD) ont été provisionnés dans l'attente des pièces manquantes.

Les paiements des sinistres vie ont été facilités par le fait qu'aucun rapport d'expert n'était nécessaire et qu'aucune demande individuelle d'indemnisation n'était d'un montant pouvant susciter des problèmes avec les réassureurs. Cela n'a malheureusement pas été le cas pour les sinistres généraux. Outre les nombreuses difficultés rencontrées par les experts pour vérifier la véracité et l'étendue des dommages, de gros problèmes se sont posés avec les réassureurs dans la mesure où les préjudices résultaient des violences post électorales. Les sinistres soumis aux réassureurs avaient en outre été honorés au titre du traité des excédents de pertes liés à une catastrophe, ce qui a soulevé le problème de la définition donnée en

espèce aux excédents de pertes liés à une catastrophe, dans la mesure où ils ne résultaient pas forcément d'un seul, mais d'une série d'événements étalés dans le temps. Au final, les réassureurs n'ont consenti à indemniser des sinistres qu'à concurrence de 50%, à titre gracieux et au « cas par cas ». Les réassureurs ont en outre traité les pertes de tous les endroits victimes de violence comme un seul dossier, alors que CIC Kenya avait de nombreux petits dossiers allant jusqu'à 50 millions Ksh (641 436 USD) correspondant surtout à des clients de banques coopératives dispersés dans tout le pays.

Source : Charles Mutua – Swedish Cooperative Centre, Regional Office for Eastern Africa, www.sccportal.org
 Pour mieux connaître CIC Kenya : www.cic.co.ke

En bref

Nouvelles publications

L'assurance santé dans les pays à faible revenu : est-on vraiment sûr que ça marche ?

Berkhout, E. et Oostingh, H., mai 2008, publié par Oxfam Novib. Une récente note d'information réalisée par plusieurs ONG décrit différents mécanismes d'assurance santé et leur aptitude ou non à concrétiser le droit à la santé, en particulier pour les personnes en situation de pauvreté. Ce document montre que l'assurance santé peut, certes, avoir un effet positif sur l'accès aux services de santé et sur la réduction des dépenses de santé (liées aux maladies graves) pour certaines catégories de la population, mais qu'elle peut aussi mettre l'équité et l'efficacité des systèmes de santé en péril.

Adresse de téléchargement www.oxfam.org.uk/resources/policy/health/downloads/bp112_health_insurance_summ_french.pdf

Innovation Flash 1

Fonds pour l'innovation en micro-assurance, novembre 2008. Cette lettre d'information publiée par le Fonds pour l'innovation en micro-assurance décrit l'actualité des subventions disponibles, de leurs bénéficiaires et de la micro-assurance en général. Elle est disponible en français, en anglais et en espagnol.

Adresse de téléchargement www.ilo.org/public/french/employment/mifacility/download/news/news1_fr.pdf

Pour recevoir la lettre d'information **Innovation Flash**, envoyez un courriel d'inscription à microinsurancemedia@ilo.org

G-NEWS n° 4 : la lettre de l'extension de la sécurité sociale et de la micro-assurance

BIT/STEP, septembre 2008. Dans ce quatrième numéro de G-NEWS, vous trouverez notamment les dernières informations et ressources publiées par le département de la sécurité sociale du BIT ainsi qu'un panorama des événements à venir ayant trait à la micro-assurance et à la sécurité sociale.

Adresse de téléchargement www.ilo.org/gimi/RessShowRessource.do?ressourceId=6573

Pour recevoir la lettre **G-News**, envoyez un courriel d'inscription à gimi@ilo.org

Prosper n° 4

ICMIF, novembre 2008. Dans ce quatrième numéro de la lettre d'information Prosper, vous trouverez un article sur la prévention du VIH/sida en République dominicaine, un panorama des événements et activités de développement de l'ICMIF ainsi que l'actualité de ses membres.

Adresse de téléchargement www.icmif.org/doc_store/prosper/Prosper4.pdf

Pour recevoir la lettre d'information **Prosper**, envoyez un courriel d'inscription à sabbir@icmif.org

Nouvelles publications du Réseau de la micro-assurance

Agricultural Microinsurance - Global Practices and Prospects

Roth, Jim et Michael McCord, 2008, publié par The Microinsurance Centre, LLC. Ce document réalisé avec le soutien de la Fondation Ford est destiné à celles et ceux qui aimeraient savoir en quoi l'assurance agricole peut améliorer les moyens d'existence des communautés rurales pauvres. Il viendra à point aux agents de développement que sont les bailleurs, les banques de développement et les travailleurs de développement dans les ONG, les coopératives, les mutuelles de crédit et les institutions de microfinance (IMF). Il est rédigé de sorte à pouvoir être lu par des profanes de l'assurance. Le document expose les principes de l'assurance, présente quatre études de cas différentes ainsi qu'un panorama complet de la littérature et, pour conclure, décrit

Adresse de téléchargement www.microinsurancenet.org

Autres nouvelles

Du 2 au 4 mars, la **Banque mondiale** organise en Ouganda une conférence intitulée « **Expanding Access to Insurance for the Poor in East and Southern Africa** ». Contactez Colleen Mascenik à cmascenik@worldbank.org

Le **Fonds pour l'innovation en micro-assurance** participe activement à une recherche-action auprès de ses bénéficiaires et propose des subventions de recherche aux universitaires. Pour guider cette recherche, le Fonds a développé une **stratégie 2008-2012** avec l'aide des diverses parties prenantes.

Voyez <http://www.ilo.org/public/french/employment/mifacity/activities/research.htm>

Nouvelles des groupes de travail

Pleins feux sur ... le groupe de travail Impact

Créé en 2007, le groupe de travail Impact s'intéresse à l'incidence de la micro-assurance sur le client, surtout en termes de protection financière, dans le cadre du débat sur le fait de savoir si la micro-assurance est réellement porteuse de valeur pour les populations pauvres.

Le groupe de travail Impact se compose actuellement des plusieurs membres du Réseau : Macif, Financial Access Initiative (NYU), Fonds pour l'innovation en micro-assurance, Microfinance Opportunities, USAID, CGSI – Consulting, IADB et son initiative MIF, AAC / MIS, SDC, Fondation

Munich Re, sous la houlette de Micro Insurance Academy.

Il étudie l'impact de **[produit ou processus]** sur **[niveau]** du point de vue **[dimension]**

[produit ou processus] : la micro-assurance de santé, l'assurance agricole, l'assurance solde restant dû

[niveau] : les individus, les ménages, les entreprises, les communautés, les institutions

[dimension] : de la protection financière, de l'accès aux soins, par ex., ...

Les principales activités prévues sont : d'examiner et d'inventorier les recherches actuelles en matière d'impact, de compiler les cadres d'évaluation de l'impact ; d'élaborer des lignes directrices méthodologiques afin d'apporter un référentiel à la méthodologie qualitative sur l'impact de la micro-assurance ; et de promouvoir d'autres recherches sur l'impact.

Le panorama de la littérature existante en matière d'impact de la micro-assurance n'a permis d'inventorier que 25 articles, et encore : la plupart des travaux sur le sujet tiennent d'avantage de l'évaluation et de l'étude de faisabilité que de l'étude d'impact.

La version finale de ce panorama sera publiée en 2009.

Autres activités prévues en 2009 :

- Inventaire des études d'impact existantes;
- Enquête auprès des organisations associées à des études d'impact afin de recenser les bonnes pratiques ;
- Diffusion d'un cadre d'impact provisoire;
- Création d'un réseau d'experts afin de développer des lignes directrices méthodologiques dans tous les domaines, de manière à améliorer la qualité des recherches et à servir de référentiel;
- Publication et diffusion des résultats et des études.

Microinsurance Network: Nouvelle adresse Internet et nouveau serveur de liste

Adresse Internet : Mettez à jour vos signets ou vos liens vers notre site. Voici la nouvelle adresse Internet (url) du Microinsurance Network: www.microinsurancenetwerk.org

Serveur de liste : Le Microinsurance Network se dote d'un nouveau serveur de liste baptisé **Microinsurance Focus** afin de favoriser un libre flux des informations et de stimuler les débats. Vous pouvez utiliser ce serveur de liste pour donner des infos, passer des annonces ou discuter de sujets liés à la micro-assurance.

Pour vous inscrire à Microinsurance Focus : <http://lists.microfinance.lu/mailman/listinfo/microinsurancefocus>

Pour poster un message : microinsurancefocus@microfinance.lu

Pour lire les messages archivés : <http://lists.microfinance.lu/pipermail/microinsurancefocus/>

Microinsurance Network

Le Microinsurance Network a été créé le 8 novembre 2008 à Cartagène, en Colombie. Ce nouveau réseau remplacera le groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance, mais s'emploiera à demeurer un réseau composé de membres issus de divers horizons : prestataires d'assurance et de protection sociale, stratèges politiques, bailleurs et universitaires. Pour l'heure, le réseau compte 76 membres de par le monde.

Déclaration de mission

La mission du Microinsurance Network consiste à promouvoir le développement et la prolifération de produits d'assurance de bonne valeur en direction des personnes à faible revenu, en offrant une plate-forme d'échange d'informations et de coordination entre les différents intervenants afin de créer des biens publics. Pour s'acquitter de cette mission, le Microinsurance Network :

- encourage ses membres à commanditer ou à mener eux-mêmes des travaux de recherche ;
- distille et diffuse les leçons apprises afin de promouvoir une assurance de bonne valeur, centrée sur le client ;
- sensibilise les principales parties prenantes à la demande et au potentiel de la micro-assurance ;
- contribue au développement de bonnes pratiques dans la filière.

Structure

Le Microinsurance Network est dirigé par un Comité exécutif, dont les membres sont : Craig Churchill/OIT (président) ; Brigitte Klein/coopération allemande ; Alexia Latortue/CGAP ; Brandon Matthews/Zurich Financial Services ; Sabbir Patel/ICMIF ; Sabrina Regent/PlanetGuarantee et Dirk Reinhard/Fondation Munich Re. Le Secrétariat, situé à Luxembourg, est assuré par Véronique Faber/ADA.

Plusieurs groupes de travail mènent des activités techniques et opérationnelles spécifiques qui participent de la déclaration de mission précitée et à la création de biens publics. Pour le moment, le Microinsurance Network compte huit groupes de travail :

- Assurance agricole = se concentre sur les questions d'assurance agricole dans les pays en développement
- Renforcement des capacités = répond à un besoin croissant de renforcement des capacités en compilant et en élaborant des programmes et du matériel de formation et en s'efforçant de définir des normes de qualité basiques et cohérentes en matière de compétence en micro-assurance
- NOUVEAU ! Distribution = brosse un tableau des dynamiques des différents canaux de distribution et de leurs valeurs spécifiques pour les clients
- Santé = travaille sur les aspects spécifiques de la micro-assurance santé, son rôle dans le réseau de protection social et ses liens avec les prestataires de santé. Développe également des outils pour suivre la performance et l'impact de la micro-assurance de santé sur les clients et les prestataires
- Impact = s'intéresse à l'incidence de la micro-assurance sur le client, surtout en termes de protection financière, dans le cadre du débat sur le fait de savoir si la micro-assurance est réellement porteuse de valeur pour les populations pauvres.
- Indicateurs de performance = s'emploie à définir des indicateurs de performance clés et standard pour la micro-assurance, et à améliorer la comparabilité des programmes afin d'accroître les performances et la transparence
- Réglementation, Supervision et Politiques = se focalise sur les questions réglementaires qui affectent le développement des produits de micro-assurance pour les populations pauvres
- Technologie = s'intéresse à la technologie comme vecteur de renforcement de la capacité de déploiement, de diffusion et de montée en puissance, tout en abaissant les coûts

Les activités du groupe de travail Diffusion seront reprises dans le plan de travail du Secrétariat

Pour plus d'informations concernant le Microinsurance Network, veuillez prendre contact avec veronique.ada@microfinance.lu ou visiter notre site : www.microinsurancenetwerk.org